

## A TRAVERS LES REVUES

UNESCO. *Bulletin: Reconstitution et Relèvement*, Paris, vol I, n° 12, décembre 1947. « Les enfants d'Italie ».

« Il y a en Italie 2.750.000 enfants entre trois et six ans. Sur ce nombre, 850 seulement fréquentent les écoles maternelles. On manque de crédits, de matériel, de bâtiments et de personnel enseignant, et tout cela explique que les petits pauvres ne puissent être nourris ni soignés dans des jardins d'enfants modernes et bien organisés.

3.600 salles de classe ont été complètement démolies et 47.000 endommagées au cours de la guerre, dans les écoles primaires d'Etat, et environ la moitié ont été détruites dans les écoles professionnelles. Le matériel scolaire, là où il subsiste encore, a subi des dégâts. Obligé de se consacrer à cette tâche de reconstruction, l'Etat italien ne peut envisager de construire et d'équiper des écoles maternelles, ou d'en rétribuer le personnel à un taux convenable.

Même là où il existe des écoles maternelles, les enfants y sont trop souvent entassés dans des locaux insalubres, et manquent de tout matériel d'enseignement et de jeu. Pour que ces enfants reçoivent tous les soins nécessaires, il faudrait leur procurer d'urgence du matériel de toute nature, depuis les tables, les chaises et les bancs jusqu'au papier, aux crayons, aux pastels de couleur et aux petits lits, en plus des jouets et d'un supplément de ravitaillement.

Quant aux écoles primaires, même si l'on disposait de bâtiments à peu près intacts en nombre suffisant, il faudrait des crédits supplémentaires et du matériel scolaire de toute nature pour en assurer le fonctionnement normal. Les enfants, dont les études ont subi, pendant les années de guerre, un retard tel qu'un écolier sur cinq est obligé de redoubler sa classe, manquent pour la plupart de vêtements, de chaussures, de livres de classe et surtout, ce qui est pire, d'une alimentation suffisante.»

Bureau international du Travail. *Revue internationale du Travail*. Genève, vol. LVII, nos 1-2, janvier-février 1948. « La rééducation des travailleurs invalides de l'industrie minière ».

« L'exposé des mesures prises dans les quatre pays sur lesquels porte la présente étude (Tchécoslovaquie, Grande-Bretagne, Union sud-africaine, Etats-Unis), conclut l'auteur, atteste l'intérêt croissant qu'éveille la rééducation des invalides. Même à leur premier stade